



ORGANISATION
AFRICAIN
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE



INSTITUT NATIONAL DE
LA PROPRIÉTÉ
INDUSTRIELLE



ORGANISATION
INTERNATIONALE
DE LA FRANCOPHONIE



GOUVERNEMENT DE
CÔTE D'IVOIRE



OMPI
ORGANISATION MONDIALE
DE LA PROPRIÉTÉ
INTELLECTUELLE

SÉMINAIRE SOUS-RÉGIONAL

OMPI/OIF/INF/1 PROV.
ORIGINAL : FRANÇAIS
DATE : AOÛT 2012

Séminaire sous-régional de formation en matière de promotion du respect de la propriété intellectuelle à l'intention des magistrats des États membres de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et d'autres États francophones d'Afrique sub-saharienne

organisé conjointement par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

et
l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI)

en coopération avec
l'Institut national de la propriété industrielle (INPI) de la France,

l'Organisation internationale de la francophonie (OIF)

et
le Ministère de l'industrie et de la promotion du secteur privé de Côte d'Ivoire

Abidjan, Côte d'Ivoire, du 22 au 24 octobre 2012

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 22 octobre 2012

- 9 h 00 – 9 h 30 Cérémonie d'ouverture
- Allocutions de bienvenue prononcées par :
- Le représentant [du Directeur général] de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI), Paris
- Le représentant [du Directeur général] de l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI), Yaoundé
- Le représentant [du Secrétaire général] de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), Paris
- Le représentant [du Directeur général] de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève
- S.E. Monsieur le Premier Ministre, Ministre de la justice, Garde des sceaux, Abidjan
- S.E. Monsieur le Ministre d'État, Ministre de l'industrie et de la promotion du secteur privé, Abidjan
- 9 h 30 – 10 h 00 Pause-café
- 10 h 00 – 10 h 45 **Thème 1 : Aperçu des droits de propriété intellectuelle et leur importance dans le commerce, la promotion de l'innovation et la culture**
- Conférencier : Le représentant du Bureau régional pour l'Afrique, Département pour l'Afrique et les projets spéciaux, Secteur du développement, OMPI
- 10 h 45 – 11 h 15 **Thème 2 : L'Objectif stratégique VI de l'OMPI : la promotion du respect de la propriété intellectuelle**
- Conférencier : M. Xavier Vermandele, Directeur adjoint, Division de la promotion du respect de la propriété intellectuelle, OMPI
- 11 h 15 – 12 h 00 **Thème 3 : Le phénomène de la contrefaçon et du piratage dans les États membres de l'OAPI**
- Conférencier : Le représentant de l'OAPI
- 12 h 00 – 12 h 45 **Thème 4 : Les normes internationales en matière d'application des droits de propriété intellectuelle : partie III de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC)**
- Conférencier : M. Xavier Vermandele
- 12 h 45 – 14 h 00 Pause déjeuner

- 14 h 00 – 15 h 00 **Thème 5 : Les normes régionales (Accord de Bangui révisé) et nationales d'application des droits de propriété intellectuelle**
- Conférencier: Le représentant de l'OAPI
- M. Mesmer Geyou, Avocat au barreau de Nanterre
- 15 h 00 – 15 h 45 **Thème 6 : La perception de la contrefaçon et du piratage du point de vue du consommateur**
- Conférenciers : Le représentant d'une association de consommateurs, [ville]
- M. Xavier Vermandele
- 15 h 45 – 16 h 00 Pause-café
- 16 h 00 – 17 h 15 **Thème 7 : Le contentieux en matière d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle : la pratique judiciaire**
- Conférenciers : M. Bertin Kouassi Brou, Directeur général de l'institut national de formation judiciaire (INFJ), Abidjan, Côte d'Ivoire
- M. Max Lambert Ndema Elongué, Président des Tribunaux de première instance et grande instance de Nanga Eboko, Cameroun
- Mme. Marie Salord, Vice-présidente, 3ème chambre Tribunal de grande instance de Paris, France

Mardi 23 octobre 2012

- 9 h 00 – 9 h 45 **Thème 8 : Le contentieux en matière d'atteinte aux droits de propriété intellectuelle : la pratique judiciaire**
- Conférencier : M. Mesmer Geyou
- 9 h 45 – 10 h 45 **Thème 9 : Le rôle des titulaires de droit en matière d'application des droits de propriété intellectuelle**
- Conférencier : M. Hassane Kaffa, Conseiller régional en propriété intellectuelle, Nestlé CWAR et Nestlé EAR, Nestlé Niger
- 10 h 45 – 11 h 00 Pause-café
- 11 h 00 – 12 h 00 **Thème 10 : La preuve de l'atteinte aux droits de propriété intellectuelle devant les tribunaux**
- Conférenciers : M. Bertin Kouassi Brou
- M. Max Lambert Ndema Elongué
- Mme. Marie Salord

12 h 00 – 12 h 45 **Thème 11 : Voie civile et voie pénale dans l'application des droits de propriété intellectuelle**

Conférencier : M. Xavier Vermandele

12 h 45 – 14 h 15 Pause déjeuner

14 h 15 – 15 h 15 **Thème 12 : Les mesures correctives aux atteintes aux droits de propriété intellectuelle**

a) La question des dommages et intérêts et de l'évaluation du préjudice subi

Conférenciers : M. Bertin Kouassi Brou

M. Max Lambert Ndema Elongué

Mme. Marie Salord

15 h 15 – 16 h 00 **Les mesures correctives aux atteintes aux droits de propriété intellectuelle**

b) La destruction et la mise à l'écart des circuits commerciaux des biens contrefaisants

Conférencier : M. Xavier Vermandele

16 h 00 – 16 h 15 Pause-café

16 h 15 – 16 h 45 **Thème 13 : Le jugement et le principe de proportionnalité en matière d'application des droits de propriété intellectuelle**

Conférencier : Mme. Marie Salord

16 h 45 – 17 h 15 Session générale de questions et réponses

Modérateur : Le représentant de l'OMPI

Mercredi 24 octobre 2012

9 h 00 – 10 h 30 **Cas pratique**

10 h 30 – 10 h 45 Pause-café

10 h 45 – 12 h 00 **Thème 14 : Discussion : Comment assurer une harmonisation dans l'application jurisprudentielle des droits de propriété intellectuelle ?**

Modérateurs : Les représentants de l'OMPI, l'OAPI et l'OIF

12 h 00 – 12 h 30 Cérémonie de clôture

[Fin du document]